

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEVIGNACQ

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 aout 2020 à 20h00 sous la présidence de M CUYAUBE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes BIARDEAU Delphine, BUZERET Christelle, Claudy COUCI, Annie FOURTICQ, Jeanne HOURNE, et MM. Hervé CAMINADE, Guillaume CANTON, Joseph CANTON-TRESAUGUE, Guillaume CLOUTE, Michel CUYAUBE, Daniel TOUYA.

ETAIENT EXCUSES : Mmes BAILLEZ Tiffanie, Linda SCHAFFHAUSER, et Patrick CUYALA-PROVENCE

- ARRET DE BUS COURREYES.

Le conseil Départemental a décidé, à compter du 1^{er} aout 2020, de supprimer l'arrêt « Courreyes », pour des raisons de sécurité. En effet, le nouveau bus de 65 places a un gabarit trop imposant pour la dimension du chemin Bindé.

Les familles concernées par cet arrêt ont été informés de cette décision en début de semaine. Dans ce quartier, il y aura 6 maisons supplémentaires en fin d'année. On estime que sur les quatreannées à venir il y aura une dizaine d'enfants susceptibles de prendre cet arrêt.

Cependant, Monsieur le Maire précise qu'il est en accord avec la décision du Conseil départemental car il y a un réel problème de sécurité. Il faut essayer de trouver une solution pour conserver cet arrêt mais pas au détriment de la sécurité des enfants.

La voirie dans ce quartier est très étroite.. Il faudra faire une action d'élagage et envoyer des courriers aux propriétaires concernés.

- POLICE DU MAIRE ET LITIGES

Monsieur le Maire expose que ces deux mois écoulés ont été sujets à de nombreux litiges : séparation de couples, problèmes de voisinage et notamment sur les nouvelles constrcutions, problèmes liés aux animaux errant sur la voie publique, etc.

- COMMUNAUTE DES COMMUNES

Monsieur Bernard PEYROULET est le nouveau Président de la Communauté des Communes des Luys en Béarn.

- COMMERCES

- Epicerie : le permis de construire pour l'aménagement d'une épicerie au centre du village a été déposé début aout.
- La pizzeria Dades devrait chager de gérant au 1er septembre.

- COVID ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les associations sportives sont à nouveau autorisées à reprendre leur activités avec un nouveau arrêté de l'Etat. Les clubs ont la responsabilité de leur activité et de la désinfection des vestiaires, ainsi que du comportement de leurs licenciés et des spectateurs. Les clubs de baskets, foot et rugby ont soumis à la mairie leur protocole sanitaire.

- NID DE FRELONS

Il ya un énorme nid de frelons situé sur l'antenne relais SFR à la Plaine des sports. Cette antenne mesure 25 m de haut. C'est la société SFR, propriétaire du pylone, qui doit intervenir au plus vite.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le mardi 29 septembre.

La séance est levée à 23h00